

ETUDE FAUNISTIQUE DE LA FORÊT D'ACHEMECHE PROVINCE D'EL HAJEB/ COMMUNE RURALE DE RAS JERRY /MAROC

Ikram EL Mzaiti

laboratoire écologie et biodiversité des zones humides, faculté des sciences
de Meknès, université Moulay Ismail, Maroc

Pr. Nasser-Eddine Zine

responsable laboratoire écologie et biodiversité des zones humides, faculté
des sciences de Meknès, université Moulay Ismail, Maroc

Ahmed Boukil

Ingénieur en chef des eaux et forêts, consultant.

Taoufiq Qaini

ingénieur expert dans la gestion des ressources naturelles, chargé de cours à
la faculté des sciences Agdal de Rabat, Maroc

Abstract

This faunistic study of the site Ait Oukhlfen 1 of the forest of Achemeche is situated in the rural district Ras Jerry; joins the framework of integration of biodiversity during the process of sustainable territorial development. This study allows us to identify several heritage species (endemic, rare, and threatened) including 5 reptiles, 5 mammals and 7 birds. Obviously, referring to the Moroccan Strategic Studies, regulations includes the Law 22-07 on the establishment areas of strict confidentiality, national biodiversity study, and finally the red list of the International Union of Conservation of Nature (IUCN)

Keywords: Fauna, remaquable spieces, forest of Achemeche, Commune of Ras jerry, sustainable territorial development

Résumé

L'étude faunistique du site Ait Oukhlfen 1 de la forêt d'Achemeche située à la commune rurale Ras Jerry s'inscrit dans le cadre d'intégration de la biodiversité dans le processus de la gestion et du développement territorial durable . Cette étude nous a permis l'identification de plusieurs espèces patrimoniales (endémiques, rares et menacés) dont 5 réptiles,5 mammifères et 7 oiseaux en se référant évidemment aux études stratégiques

marocaines, réglementation en vigueur notamment la loi 22-07 relative à la création des aires protégées, l'étude nationale sur la biodiversité et enfin à la liste rouge de l'union internationale de la conservation de la nature (UICN).

Mots- Cles: Faune, espèces remarquables, forêt d'Achemeche, Commune rurale de Ras Jerry, développement territorial durable

Introduction

Le Maroc est l'un des pays les plus originaux de la région ouest paléarctique du point de vue géographique, climatique et écologique et, par voie de conséquence, il occupe le deuxième rang en terme de biodiversité dans le bassin méditerranéen.

La diversité paysagère de ses sites et la richesse biologique de ses biotopes, la multiplicité de ses écosystèmes renfermant plus de 4200 espèces de plantes vasculaires dont 800 endémiques et 550 espèces de vertébrés, constitue un patrimoine inestimable qui mérite d'être étudié, valorisé et conservé (étude nationale sur la biodiversité 2001).

Ce constat très positif est cependant à nuancer, car la situation actuelle apparaît moins brillante. En effet, cette exceptionnelle richesse naturelle est depuis plusieurs décennies soumise à une pression anthropique croissante d'une société en plein développement, auxquelles s'ajoutent les aléas d'années de sécheresse. Elle subit donc des altérations souvent graves, et comme dans bien d'autres pays du pourtour méditerranéen, se trouve aujourd'hui sérieusement menacée.

Conscient de cette problématique, le Royaume du Maroc a ratifié la "Convention sur la diversité biologique" le 21 Août 1995, et déploie depuis tous les efforts la conservation de sa biodiversité aussi bien à l'échelle nationale que régionale par la mise en place d'un réseau d'aires protégées, de réserve naturelles, de Parcs Nationaux, etc...

Notre étude faunistique du site d'Achemeche entre dans le cadre de l'aménagement et la gestion intégrée des ressources naturelles de la commune rurale de Ras Jerry en vue d'un développement territorial durable.

Problématique

La problématique liée à la dégradation de la biodiversité est générale pour tout le royaume; voir toute la planète, notre site étudié n'en est pas épargné non plus. Malheureusement, on ne peut pas négliger l'impact des différentes activités humaines et urbaines sur la préservation de cette biodiversité et sur la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Beaucoup d'espèces faunistiques sont victimes de la dégradation et de la destruction de leur habitat dû essentiellement à:

- l'urbanisation: la construction d'habitations et d'infrastructures qui détruisent les écosystèmes et les isolent les uns des autres;
- La surexploitation des ressources en eau qui assèche les zones humides et fait disparaître la faune qui leur est liée;
- les fréquents incendies de végétation, accidentels ou volontaires qui détruisent les écosystèmes et entraînent l'érosion des sols;(Fig. 1) et (Fig. 2)
- le surpâturage et l'intensification de l'agriculture; (Fig. 3)
- la déforestation y compris la collecte de bois de chauffage;(Fig. 4)
- les changements climatiques;
- La sécheresse prolongée et la pénurie d'eau en période estivale pour la flore et surtout la faune;
- L'usage excessif de pesticides Certaines menaces résultent parfois de la mauvaise connaissance des espèces. En effet, plusieurs espèces ont souffert de l'ignorance humaine. nous citons à titre d'exemple le *Leptotyphlops confusus* le plus souvent confondu avec un ver de terre ou l'Orvet du Maroc pris pour un serpent;
- Les travaux liés à l'exploitation des carrières des mines sont de nature à contribuer à la dégradation et la perte des habitats de plusieurs espèces de ces milieux et des zones adjacentes;
- Exploitation des espèces pour le commerce à des fins de médecine traditionnelle,
- Chasse et braconnage avec des armes à feu perfectionnées



Fig. 1: Erosion des sols caractérisée par des ravins



Fig. 2: Erosion des sols caractérisée par des griffes



Fig. 3: Surpâturage



Fig. 4: Phénomène de déforestation

Objectif

L'objectif de cette étude est de faire un état des lieux de la faune du site d'Achemeche situé au niveau de la commune rurale de Ras Jerry afin d'identifier la qualité, la représentativité et l'intérêt des espèces dans les différents écosystèmes dans le but de formuler des prescriptions adéquates à leur protection à court et à long .

PRÉSENTATION DE LA ZONE D'ÉTUDE

La forêt d'Achemeche qui s'étend sur 15470 Ha, relève de la province d'El Hajeb, et se situe au niveau du territoire de cinq communes rurales qui sont : Ras Jerry, Tamchachat, Ait oukhlfen, Sebt Jehjough et Oued Ifrane. Sur le plan pastoral, la forêt est subdivisée en cinq sites forestiers, chaque site se rattache respectivement par sa position géographique à une commune ;

Notre aire d'étude se focalisera sur le site Ait oukhlfen 1 situé dans la commune rurale de Ras Jerry, vu que cette étude écologique s'inscrit dans le cadre du projet de recherche de l'aménagement intégré et le développement territorial durable de la dite commune.

La commune rurale de Ras Jerry se situe à la province d'El Hajeb au niveau de la région de Meknès Tafilalet .(Fig. 5)

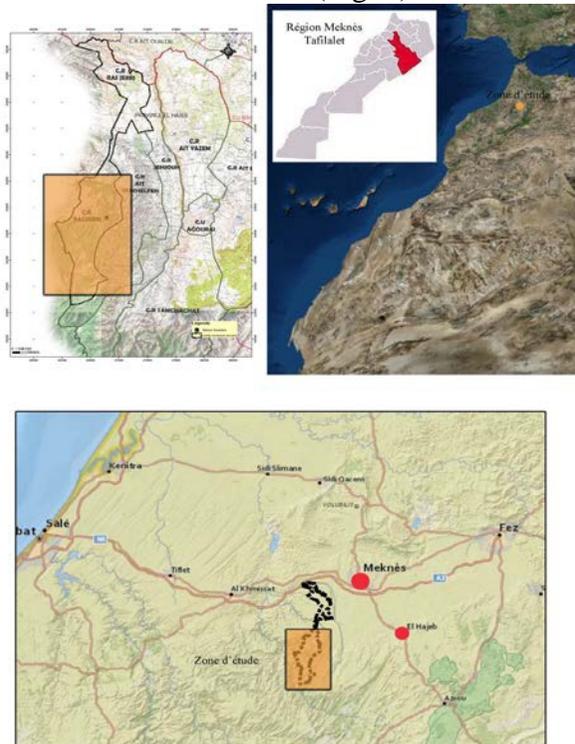


Fig. 5: contexte géographique de notre aide d'étude

Situation géographique

La forêt d'Achemeche est située dans la partie Nord-Est du plateau central. Elle se trouve délimitée par le causse d'Agourai à l'est, Ouljet Essoltane à l'ouest et Oued Beht au Sud et Au Sud-ouest. La forêt s'inscrit dans un cadre délimité par les coordonnées Lambert X et Y pris sur les cartes 1/100000ème de Meknès et Aguelmous. (Fig. 6) $309 < X < 340$
 $460 < Y < 473$

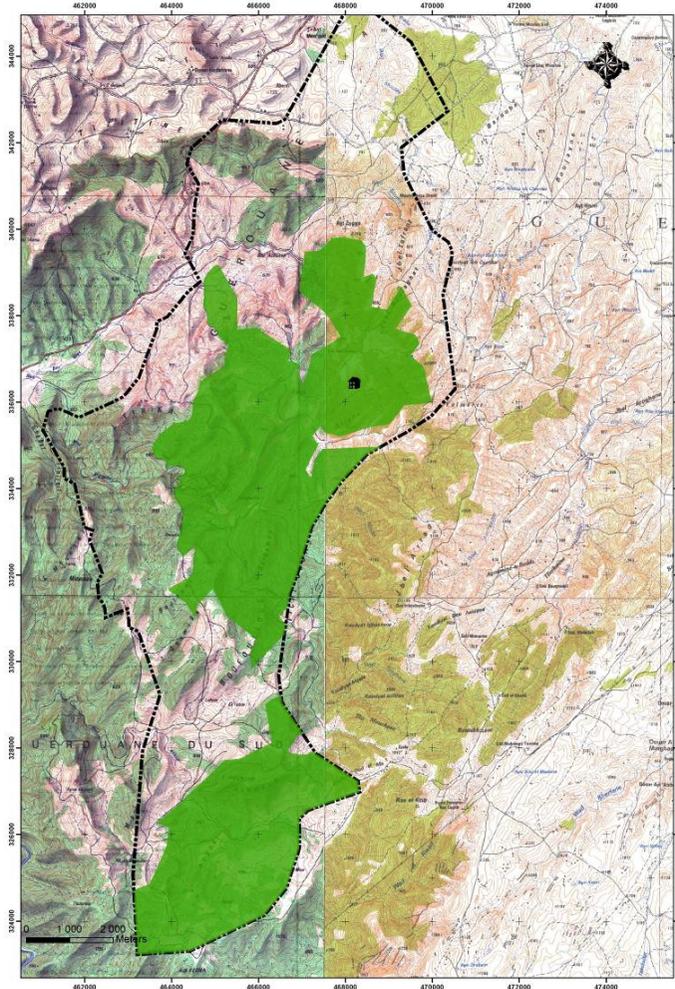


Fig. 6: Situation géographique de notre aide d'étude

Situation topographique

La zone d'étude est une région de moyenne montagne dont l'altitude varie entre 450m dans la partie Sud-Ouest et 1230m point culminant situé à Sidi Addi.

Climat

La forêt est située dans une ambiance bioclimatique allant du semi-aride supérieur au sub-humide inférieur à variante fraîche à froide.

Le climat régnant dans la zone est du type semi-continental modéré.

La période de sécheresse varie de 3 mois et demi à 4 mois et demi (mi Mai à mi septembre).

Le réseau hydrographique est représenté essentiellement par le Beht Moyen.

Habitats et paysages

La forêt de l'Achemeche fait partie de la région du chêne liège atlantique, elle relève de l'étage bioclimatique subhumide pour le secteur des forêts en montagne et de l'étage semi-aride ou parfois subhumide pour le secteur des forêts en plaine.

La mosaïque des paysages est dominé essentiellement par :

La chênaie mixte à chêne liège et chêne vert avec le matorral (facies de dégradation) qui représente des écosystèmes spontanés occupe quelques versants généralement orientés vers le Nord. Les deux espèces de chênes sont présents côte à côte, mais c'est le chêne vert qui occupe plus de surface.

Le thuya occupe les versants Sud avec le matorral qui représente un facies de dégradation.

La pinède occupe les trois quarts du paysage boisé, il s'agit de reboisement assez ancien de Pin d'Alep

L'Eucalyptus à l'état disséminé dans les reboisements.

Les cultures sont aussi présentes malgré peu de présence humaine.

MÉTHODOLOGIE

Dans l'objectif de réunir le maximum d'informations sur la biodiversité faunistique de la zone concernée, nous nous sommes basés principalement sur l'exploitation de l'ensemble des publications en rapport avec la thématique de cette étude, on peut citer les travaux d'AULANIER et THEVENOT (1986), AULANIER (1990, 1992) et de CUZIN (1996), l'étude et plan de gestion des aires protégées du Maroc.

Nous nous sommes référés essentiellement à l'étude nationale sur la biodiversité ainsi que la liste rouge de l'union internationale de la conservation de la nature (UICN) .

Une première liste de faune du site étudié a été formulée à partir des données bibliographiques, les investigations sur terrain nous ont permis de valider et d'actualiser ses données.

Le recensement des différentes espèces s' est déterminé par enquête sur les lieux et témoignages auprès de la population locale, plus particulièrement auprès des bergers et des forestiers; tout en se basant sur des

photos de différentes espèces susceptibles d’être au niveau du site, et aussi par la recherche directe des espèces (contact visuel ou auditif) de l’espèce dans les différentes structures et habitats, dans des heures différentes de la journée.

RESULTATS ET DISCUSSION

Amphibiens et reptiles

Parmi les 112 espèces que compte les Amphibiens et les Reptiles du Maroc (Fekhaoui 1998), 22 représentent les formes endémiques. Ce taux d'endémisme est le plus important dans toute la zone paléartique occidentale.

	Maroc	Algérie	Libye	Espagne	France	Italie	Grèce
Amphibiens	2	1	0	1	0	0	0
Reptiles	20	2	1	2	0	8	4

Tab.1: Tableau comparatif de l'endémisme dans le paléartique occidental.

Amphibiens

La plupart des Amphibiens du Maroc passent la grande partie de leur existence dans les hydrosystèmes qui connaissent de nos jours une destruction importante physique (drainage, comblement, aménagement des cours d'eaux, voies de communications, etc.) chimique (pollution, etc.) Ces modifications constituent une menace certaine pour ces espèces qui sont d'excellents indicateurs biologiques de la pollution de l'eau et de l'air (WWF, 1994).

Cette classe d'Amphibiens est représentée par 11 espèces (4016 espèces dans le monde) appartenant à deux ordres; Les Urodèles avec deux espèces et les Anoures avec 9 espèces. Le troisième ordre, les Apodes (ou Gymnophiones), ne possède pas de représentant au Maroc.

Sur les 11 espèces présents au Maroc, nous avons recensé 06 Amphibiens au niveau de notre site (tab.2) aucune espèce n'est considérée comme rare ou endémique, néanmoins, toutes les espèces sont à surveiller du fait de la fragilité de leur biotope :

Famille	Nom scientifique	Nom commun	aAffinité biogéographique	**bernes	*Statut IUCN
Discoglossidae	<i>Discoglossus pictus</i> Oth, 1837	Discoglosse peint	MED	Annexe II	LC
Bufoinidae	<i>Bufo bufo</i> Daudin 1803	Crapaud commun	EUR	Annexe III	LC
Bufoinidae	<i>Bufo viridis</i> Laurenti, 1768	Crapaud vert	EUR,MED	Annexe II	LC

Bufonidae	<i>Bufo mauritanicus</i> <i>Schlegel, 1841</i>	Crapaud de Maurétanie	AFRIC	-	LC
Ranidae	<i>Rana ridibunda</i> <i>(saharica)</i> <i>Pallas, 1771</i>	Grenouille rieuse	MED	III	LC
Hylidae	<i>Hyla meridionalis</i> <i>Boettger, 1874</i>	Rainette meridionale	MED	II	LC

Tab. 2 : liste des amphibiens recensés au site Achemeche à Ras Jerry
 *Statut L'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)



Une espèce est dite de *Préoccupation mineure* (LC) lorsqu'elle a été évaluée d'après les critères et ne remplit pas les critères des catégories *En danger critique d'extinction*, *En danger* ou *Vulnérable* ou *Quasi menacé*. Dans cette catégorie sont incluses les espèces largement répandues et abondantes.

**Convention de Berne/ Annexe II: espèces de faune strictement protégées Annexe III: espèces de faune protégées (toutes les espèces qui ne figurent pas dans l'annexe II).

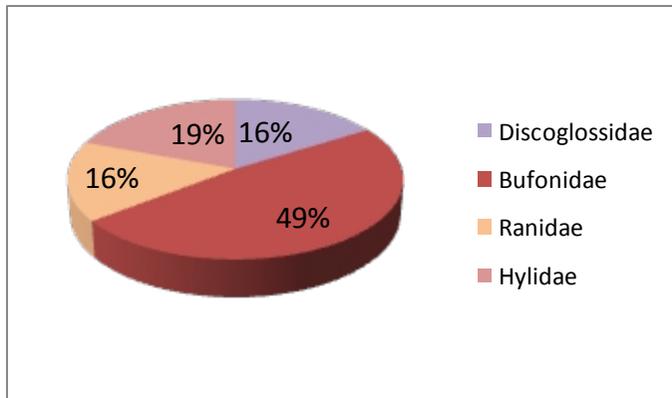


Fig. 7: Représentativité des amphibiens par famille

Reptiles

La faune reptilienne marocaine est considérée comme la plus riche et la plus variée de tous les pays de l'Afrique du Nord (92 espèces de reptiles) avec un grand taux d'endémisme dans le paléartique occidental (20 espèces endémiques du Maroc) (Fekhaoui 1998).

Au Maroc les Reptiles appartiennent à deux ordres : Les Chéloniens avec 3 espèces et les Squamates ou les Lepidosauriens avec 89 espèces. réparties entre les Amphisbénieniens (3espèces), les Sauriens (61 espèces) et les Ophidiens (25 espèces).

Au niveau du site nous avons recensés 10 reptiles dont 2 endémiques dont : *Chalcides polylepis*, *Ophisaurus koellikeri* (espèce endémique du Maroc, le seul représentant de la famille des Anguidés sur le continent et le reptile le plus original), 2 espèces menacées dont : *Testudo greaca*, *Chamaeleo chamaeleon* et *Natrix natrix* espèce considérée rare au Maroc (tab.3) :

Famille	Nom scientifique	Nom français	aAffinité biogéographique	catégorie	Statut IUCN	*Cites	**Bernes
testudinidae	<i>Testudo greaca</i>	Tortue grecque ou Mauresque	Med	Menacée	VU	-	II
Sincidae	<i>Chalcides polylepis</i> <i>Chalcides ocellatus</i>	Seps à écailles nombreuses Seps ocellé	END	END	LC	-	II
			Med	-	LC		III
Anguidae	<i>Ophisaurus koellikeri</i>	Orvet du Maroc	END	END	LC	-	
viperidae	<i>Macrovipera mauritanica</i>	Vipère de Mauritanie	Med	-	LC	-	
colubridae	<i>Natrix natrix</i>	couleuvre à collier	EUR Asie	Rare	LC	-	III
colubridae	<i>Coronella girondica</i>	Coronelle girondine	Med	-	LC	-	III
lacertidae	<i>Psammmodromus algirus algirus</i>	Psammmodrome algire	Nord Afric	-	LC	-	-
lacertidae	<i>Scelarcis perspicillata</i>	Lézard à lunettes	Med	-	LC	-	-
Chamaeleonidae	<i>Chamaeleo chamaeleon</i>	Caméléon commun	Nord Afric	menacé	LC	II	II

Tab. 3 : liste des reptiles recensés au site Achemeche à Ras Jerry

*CITES/ La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, connue par son sigle CITES ou encore comme la Convention de Washington, est un accord international entre Etats. Elle a pour but de veiller à ce que le commerce international des spécimens d'animaux et de plantes sauvages ne menace pas la survie des espèces auxquelles ils appartiennent.

Annexe I: Espèces menacées d'extinction qui sont ou pourrait être affectées par le commerce.

Annexe II: toutes les espèces dont le commerce doit faire l'objet d'une réglementation rigoureuse.

**Berne/ Annexe II: espèces de faune strictement protégées Annexe III: espèces de faune protégées (toutes les espèces qui ne figurent pas dans l'annexe II).

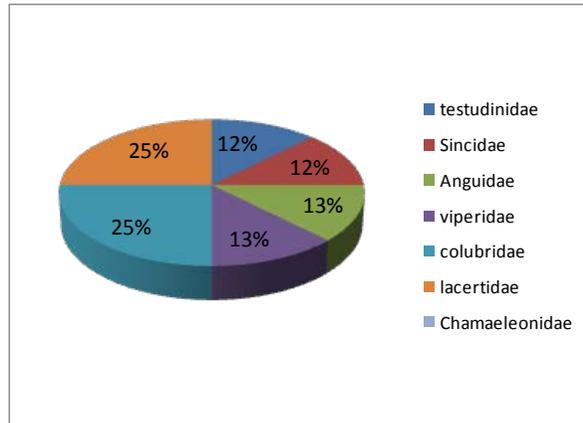


Fig. 8: Représentativité des reptiles par famille

Espèces menacées/rares

Testudo graeca /Tortue grecque ou Mauresque

Caractéristiques:

C'est une tortue de taille moyenne (20 cm) à pattes cylindriques munies de cinq fortes griffes à l'avant et quatre à l'arrière. Au Maroc, elle est représentée par la sous-espèce nominale T.g.graeca.

Habitat:

Elle habite des milieux caillouteux ou sablonneux semi-desertiques à végétation basse assez importante (ex. lits d'oueds) et broussailleux ainsi que les forêts. Diurne au printemps et l'automne et crépusculaire en été, elle peut présenter une phase de diapause l'hiver et l'été. Une grande partie de ses déplacements est consacrée à la recherche d'un bain de soleil matinal et l'ombre le soir (thermorégulation).

Menaces:

Quoique abondante au Maroc, les dangers qui menacent cette espèce vient du fait qu'elle est capturée soit en tant qu'animal d'agrément, soit à but commercial à l'intérieur du pays ou à l'étranger (touristes, marchand d'animaux, etc.). Entre les années 65-67 le chiffre des individus exportés atteint 75 000 exemplaires (Fahd, 1993). Parmi les autres dangers qui pèsent sur elle également les incendies capables de provoquer de véritable hécatombe.

Protection :

Enfin de telles pratiques, capables de contribuer gravement à la régression de l'espèce, ne doivent pas être tolérées. Des actions de contrôles strictes dans les douanes, des permis de capture d'animaux par les services concernés (eaux et forêts) et des campagnes de sensibilisation sont des moyens de sauvegarde de cette espèce.

Natrix natrix/ Couleuvre à collier

Caractéristiques:

C'est un serpent agressif d'une taille moyenne de 1 m (2 m chez la femelle), d'une coloration très variable (brun, gris verdâtre,) avec des taches sombres muni d'un collier jaunâtre qui disparaît avec l'âge.

Habitat:

La couleuvre à collier, très rare et localisée, semble affectionner les régions humides du Moyen Atlas, vraisemblablement parce qu'elle peut mener une vie semi-aquatique (Saint Girons 1956), caractère qui influe de façon déterminante sur leur distribution. Leur habitat est très varié (rives des lacs, étangs, marais, rivières, marécages, jardins, champs de cultures, etc.).

Aire de distribution:

C'est une espèce à large répartition mondiale. Au Maroc elle est représentée par la sous- espèce *N.n.astreptophora*. Connue dans le Moyen Atlas (Béni Mellal, El hajeb, Oulmès) (Bons 1967) son aire de distribution s'allonge jusqu'au niveau du versant nord du Haut Atlas. Cette présence a été confirmée par la suite par Guillaume et Bons (1982). Dans le If, elle est connue de Beni-halet (Galan 1931) au niveau des hautes montagnes du Rif central depuis Talasemtane jusqu'à Beni Boufrah (Fahd 1993).

Menaces et protection:

Des mesures de protection doivent être prises (à cause du drainage et l'assèchement volontaire des plans d'eau, etc.) pour la sauvegarde de cette espèce.

Chamaeleo chamaeleon/caméléon commun

Caractéristiques:

Caméléon de taille moyenne, dont le corps, fortement comprimé latéralement, présente une écaillure granuleuse homogène. Les pattes sont allongées et terminées par des doigts opposés (trois en avant, deux en arrière) formant pince. La queue est cylindrique, solide et préhensile. la tête présente de fortes carènes osseuses. Les yeux sont pédonculés, à mouvements indépendants. La langue est très longue est protractile. (LC: 170 mm; LQ: 170 mm).

Habitat et répartition au Maroc:

Seul représentant des Caméléonidés au Maghreb, cette espèce possède une distribution nord-africaine qui s'étend à l'est jusqu'en Inde et à Ceylan en passant par le Proche et le Moyen Orient et l'Arabie. Au Maroc, elle est largement distribuée, occupant les étages bioclimatiques , de l'aride au sub-humide. Il s'avance, de plus, très au sud, le long du littoral océanique, jusqu'à 87 km après Boujdour en direction de Dakhla.

Espèces endémiques

Chalcides polylepis /le seps à écailles nombreuses

Il est représenté par deux formes: *C. p. polylepis* (endémique du Maroc) et *C. p. occidentalis*. Habitat. Ce lézard relativement commun, rapide et difficile à capturer, vit habituellement sous des pierres à demi-enfoncés ou dans des buissons touffus dans des biotopes très variés; lits d'Oueds argilo-pierreux à végétation dense de Tamaris, souches de palmiers enfouies dans la terre, Seguias, bassins d'irrigation, etc. Aire de distribution. Ce gros seps, occupe la moitié Ouest du Maroc, depuis l'océan jusqu'aux pentes occidentales des chaînes Atlasiques (Haut, Moyen et Anti-Atlas). Il remonte au nord jusqu'à Tanger (Grottes d'Hercules) et au sud aux environs de La'Youne (Bons et Geniez 1994). Récemment, il a été découvert à Ras El Ma, Kariat Arkmane, l'embouchure de la Moulouya (Mellado et al. 1987), Haouz et Jébilets (Roux et Slimani, 1992), Tafingoult (Taroudant) (Bons et Geniez 1994). Menaces et protection. Il est très abondant sur tout l'aire de distribution et tolère bien la présence de l'Homme.

Ophisaurus koellikeri/ Orvet du Maroc

Caractéristiques :

L'Orvet du Maroc est le seul saurien apode, et le seul Anguïdé connu sur le continent Africain (Bons et Geniez 1994). Selon ces mêmes auteurs c'est "l'endémique marocain le plus remarquable". C'est un animal rare par endroits et discret qui passe sa journée sous les pierres. On ne le trouve en activité qu'au crépuscule ou en fin d'après midi après une légère pluie (Bons 1959)

Habitat:

Il habite les endroits secs, ensoleillés et rocailleux à végétation touffue et les zones de cultures du bord de la mer jusqu'à 2000 m d'altitude (Legarff, 1991). Aire de distribution. De plus en plus répandu au Maroc, son aire de distribution suit schématiquement celui de l'étage bioclimatique subhumide à l'exception du Rif où il n'a pas été signalé. Il comprend la région de Rabat-Casablanca, le Moyen Atlas, quelques régions du Haut Atlas, la plaine du Souss, le Jbel Tazeka, la Gaada du Debdou, Azemmour, Jbel Siroua, Essaouira Menaces et protection. Sa rareté et sa vulnérabilité laissent penser à une protection de cette espèce surtout qu'il est confondu par certaines personnes avec des serpents. Parmi les impacts négatifs sur cet Orvet, la destruction des forêts et les changements climatiques qui ont touché le pays et qui peuvent réduire l'aire de distribution de cet animal.

Mammifères

Pour ce qui est des Mammifères, 6 espèces ont disparu entre 1925 et 1956, dont 4 Ongulés (Oryx, Addax, Gazelle leptocère, Bubale) et 2

Carnivores (Lion de l'Atlas et Serval). Le dernier Lion de l'Atlas a été vu dans le Moyen Atlas en 1930.

Au niveau de notre site nous avons recensé 14 mammifères (tab.4) dont l'hérisson de l'Algérie, *Atlerix algirus* et écureuil de barbarie *Atlantoxerus getulus* deux espèces endémiques du maghreb et le chacal doré, *Canis aureus* espèce vulnérable et *Vulpes vulpes* qui est légèrement menacé au Maroc, ces deux espèces sont pourchassés et souvent empoisonnés par la population locale en raison des dégâts qu'il cause dans le bétail.

Lapin de garenne *Oryctolagfus cuniculus* qui est classée selon l'IUCN comme quasi menacé (NT):

famille	Nom scientifique	Nom Français	Statut IUCN	cites	catégorie
Erinaceida	<i>Atlerix algirus</i>	Hérisson d'Algérie	LC	III	END MED
Soricidae	<i>Crocidura russula</i>	Musaraigne musette	LC	-	-
Leporidae	<i>Lepus capensis</i>	Lièvre du cap	LC	-	-
Leporidae	<i>Oryctolagfus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT	-	-
Muridae	<i>Rattus rattus</i>	Rat noir	LC	-	-
Muridae	<i>Mus spretus</i>	Souris sauvage	LC	-	-
Muridae	<i>Lemniscomys barbarus</i>	Rat rayé de barbarie	LC	-	-
Gliridae	<i>Canis aureus</i>	Chacal doré	LC	III	VU
Gliridae	<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux	LC	-	Légèrement menacé
Viverridae	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune	LC	-	-
Mustelidae	<i>Mustela nivalis</i>	Belette de Numidie	LC	III	
Suidae	<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	-	-
Sciuridae	<i>Atlantoxerus getulus</i>	Ecureuil de Barbarie	LC	-	END maghreb

Tab. 4: liste des mammifères recensés au site Achemeché à Ras Jerry

Avifaune

Grâce à sa position géographique stratégique et ses zones humides, le Maroc constitue une destination privilégiée pour un grand nombre d'oiseaux migrateurs, notamment aquatiques, à qui il sert de lieu de repos et de reproduction, voire d'hivernage.

Les études menées sur les espèces d'oiseaux existantes au Maroc montrent que les oiseaux migrateurs en constituent les deux tiers. Ils

appartiennent, dans la plupart, aux familles des limicoles, des anatidés et des larinae qui viennent s'installer au Maroc pendant l'hiver.

A ces oiseaux aquatiques s'ajoutent d'autres espèces d'oiseaux migrateurs terrestres tels que les rapaces diurnes et nocturnes et le gibier migrateur,

La forêt d'Achemeche caractérisé par la diversité de ses habitats offre une richesse exceptionnelle de l'avifaune, nous avons noté la présence de plusieurs espèces (tab.5):

famille	Nom scientifique	Nom Français	Statut IUCN	cites	Catégorie
Accipitridae	<i>Circus cyaneus</i>	Busard saint-martin	LC	-	Rare
Fringillidae	<i>carduelis spinus</i>	tarin des aulnes	LC	-	Rare
Fringillidae	<i>loxia curvirostra</i>	bec croisé des sapins	LC	-	Rare
Muscicapidae	<i>Phoenicurus moussieri</i>	Rougequeue de Moussier	LC	-	END monts de l'Atlas au nord-ouest de l'Afrique
Muscicapidae	<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	LC	-	-
Muscicapidae	<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	LC	-	-
Ardeidae	<i>Bulbulcus ibis</i>	Héron garde-boeufs	LC	-	-
Ciconiidae	<i>Ciconia ciconia</i>	Cigogne blanche	LC	-	-
Accipitridae	<i>Circus pygarrus</i>	Busard cendré	LC	-	-
Accipitridae	<i>Buteo rufinus</i>	Buse féroce	LC	-	-
Falconidae	<i>Falco naumanni</i>	Faucon crécerellette	VU	II	-
Falconidae	<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	LC	I	-
Burhinidae	<i>Burhinus oedicanus</i>	Oedicnème criard	LC	-	-
Columbidae	<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	LC	-	-
Tytonidae	<i>Tyto alba</i>	Chouette effraie	LC	II	-
Caprimulgidae	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	LC	-	-
Strigidae	<i>Otus scops</i>	Hibou petit duc	LC	II	-
Picidae	<i>Picus vaillantii</i>	Pic de leveillant	LC	-	-

Hirundinidae	<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage	LC	-	END Maghreb
Hirundinidae	<i>Hirundo daurica</i>	Hirondelle rousseline	LC	-	-
Hirundinidae	<i>Delichon urbica</i>	Hirondelle de fenêtre	-	-	-
Pycnonotidae	<i>Pycnonotus barbatus</i>	Bulbul des jardins	LC		
Sylviidae	<i>Sylvia conspicillata</i>	Fauvette à lunettes	LC	-	-
Sylviidae	<i>Sylvia hortensis</i>	Fauvette orphée	LC	-	Rare
Sylviidae	<i>sylvia communis</i>	Fauvette grisette	LC	-	-
Sylviidae	<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	LC	-	-
Sylviidae	<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	LC	-	-
Passeridae	<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	LC	-	-
Passeridae	<i>Passer hispaniolensis</i>	Moineau espagnol	LC	-	-
Meropidae	<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe	LC	-	-

Tab. 5: liste de l'avifaune recensée au site Achemeche à Ras Jerry

Parmi ces espèces, nous avons noté la présence d'espèces rares notamment le Busard saint-martin *Circus cyaneus*, le tarin des aulnes *carduelis spinus*, le bec croisé des sapins *loxia curvirostra* et *Sylvia hortensis* Fauvette orphée .

Une espèce vulnérable dont Faucon crécerellette *Falco naumanni*.

Selon l'UICN leur déclin est proche des critères de la liste rouge de l'UICN et c'est pour cette raison que l'espèce est classé en tant que statut "Préoccupation mineure"

Ainsi deux espèces endémiques dont le Rougequeue de Moussier, *Phoenicurus moussieri* endémique aux monts de l'Atlas au nord-ouest de l'Afrique où on le trouve entre le niveau de la mer et 3 000 mètres d'altitude et le Pic de leveillant *Picus vaillantii*, endémique du Maghreb: le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude de la faune de la forêt d'Achemèche fait ressortir une très riche biodiversité dont l'identification de plusieurs espèces patrimoniales (endémiques, rares et menacés) dont 5 reptiles, 5 mammifères et 7 oiseaux qui nécessite une valorisation rationnelle en reconstituant en 1er lieu leurs habitats et en luttant contre les facteurs de leurs dégradations.

Cette étude faunistique vient compléter notre étude sur la flore et donc les filères potentielles de valorisation de la biodiversité au niveau de notre site sont:

- L'éducation à l'environnement;
- L'écotourisme : randonnées de découverte culturelle et écologique;
- Les plantes aromatiques et médicinales;
- L'apiculture;
- Les produits de terroir culinaires;
- Les produits de terroir artisanaux;
- Le bien être, le ressourcement ; le divertissement et le sport

Pour la valorisation de ce patrimoine écologique et culturel ,la maison forestière de Ain Tazart pourrait être érigée en écomusé comme point focale pour les touristes ,les chercheurs ,les élèves et les étudiants pour l'organisation des classes vertes de découverte et d'éducation environnementale.

References:

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement département de l'environnement étude nationale sur la biodiversité, rapport de synthèse observatoire national de l'environnement du Maroc (onem) octobre 1998 réédité en octobre 2001 programme des nations unies pour l'environnement (pnue)

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement département de l'environnement étude nationale sur la biodiversité, Amphibiens et Reptiles 2001 programme des nations unies pour l'environnement (pnue)

Ministère de l'aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement, secrétariat chargé de l'environnement : stratégie nationale pour la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, 2004

DAKKI M. 1988 - La faune - la grande encyclopédie du Maroc. GEI, Rabat. 240P.

Mustapha Marraha : la grande faune du Maroc : situation actuelle et éléments de stratégie pour une meilleure conservation et valorisation, chef de service de la chasse et de la cynégétique. HCEFLCD

FEKHAOUI M .1998 Etude Nationale sur la Biodiversité. Amphibiens et Reptiles Rapp. Inédit, Min. Envir.- PNUE., 89 pp (.)

Aurore Cavois (UICN France) & Florian Kirchner (UICN France (2011). Guide pratique pour la réalisation de Listes rouges régionales des espèces menacées - Méthodologie de l'UICN & démarche d'élaboration. Paris, France

Ministère de l'Education Nationale Ecole Pratique des Hautes Etudes Sciences de la Vie et de la Terre Thèse de Doctorat discipline Ecologie animale présentée et soutenue publiquement le 3 février 2003 par Fabrice CUZIN pour l'obtention du grade de DOCTEUR de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes LES GRANDS MAMMIFERES

DU MAROC MERIDIONAL (Haut Atlas, Anti Atlas et Sahara):
Distribution, écologie et conservation

Ikram el mzaiti, Nasser-eddine zine, Ahmed boukil, caractérisation de la flore de la forêt d'achemeche pour un aménagement intégré et un développement territorial durable de la commune rurale de ras jerry / province d'el hajeb /Maroc, European Scientific Journal November 2014 edition vol.10, No.32 ISSN: 1857 – 7881 (Print) e - ISSN 1857- 7431.